



Déclaration liminaire de la CGT au CT

du 1 février 2019

Monsieur le Président,

Nous voilà donc confrontés à une situation inédite pour les douaniers avec la mise en place annoncée d'un Brexit sans accord dans quelques semaines et dont la seule incertitude aujourd'hui est un éventuel rallongement de la durée transitoire. Il n'est plus question d'une énième restructuration au détriment des missions et des personnels, comme nous la vivons depuis plus de 20 ans dans notre administration, mais plutôt de l'entrée dans une autre dimension. En effet, comment mettre en place en si peu de temps, les structures matérielles et humaines de dédouanement pour ne citer que celles là, pour faire face aux 200 000 camions anglais annuel qui débarquent chaque année dans les ports normands et qui arriveront avec le statut pays tiers ?

Les douaniers sont consternés par cette situation, pourtant prévue de longue date, et sur le manque d'anticipation de notre administration. Pour répondre à cette situation, la DG a trouvé la parade en inventant le concept magique de « frontière intelligente », afin de masquer les nombreuses questions posées sans réponse mais aussi afin de rassurer les citoyens ainsi que les opérateurs économiques, avec lesquels l'administration organise des réunions sans avertir les représentants du personnel. La campagne d'information de notre direction générale « Brexit : dédouaner c'est pas sorcier » porte ainsi très bien son nom, car de dédouanement pour un certain nombre de marchandises, le risque est grand qu'il n'y en ait aucun.... Ce nouveau concept dissimule ainsi malheureusement une autre réalité notamment les importations sans déclaration des marchandises au statut pays tiers. Le développement de la Fraude a de beaux jours devant elle !

Nous avons réclamé au dernier CT de notre DI des informations sur les mesures que vous souhaitez prendre pour le Brexit. A moins de 60 jours de l'échéance, nous n'avons toujours eu aucune information, mise à part le CTR de la DG du jeudi 24 janvier, guère rassurant sur la prise en compte de cette nouvelle situation. La seule priorité fixée par le DG se résume aux Hauts de France, rien sur les liaisons aériennes entre l'Angleterre et les aéroports Français, très peu de choses sur la situation des bureaux et brigades normandes, pas de vision à long terme, une gestion des effectifs qui n'est pas la même en local et en national Et quelles informations : la plupart des questions réglementaires, matérielles et humaines sont restées sans réponses, le DG se contentant de dire qu'il gèrera les priorités, les priorités étant les Hauts de France...

C'est donc, avec la mise en oeuvre de la frontière intelligente, un nouveau raid aventure qui s'annonce pour les douaniers en particulier les 42 formateurs désignés au pied levé qui devront convaincre les personnels de toute la pertinence de ce concept.

D'ores et déjà avec les chiffres que nous avons obtenus, nous pouvons hélas constater que la surcharge de travail, calculée à la louche ou plutôt à la cuillère à café, qui en résulte dans tous les services, a été largement sous-estimée : citons comme exemple 2 emplois créés au bureau fiscal de Cherbourg, 0 à la brigade de Dieppe et de Cherbourg, 5 à la SURV du Havre.

Dans le même temps la Brittany ferries qui se prépare aux détournements de trafic, prévoit 6 rotations en plus par semaine et 50 % de fret en plus dans tous les ports Normands. La charge de travail s'intensifie déjà considérablement d'Avril à Octobre avec la tenue de points PPF. Nous sommes donc loin des besoins humains qu'il nous faudrait déployer pour faire face à cette nouvelle situation !

Pour la CGT la réponse que notre DI aurait dû apporter passe notamment par une ouverture d'un bureau OP/CO à Dieppe et de véritables moyens humains et matériels à Cherbourg ou au Havre tant en SURV qu'en OP/CO. Les détournements de trafic qui sont déjà mis en place au Royaume Uni pour diminuer les longues files d'attente attendues dans les Hauts de France doivent être pris en compte par la DI.

C'est pourquoi devant toutes ces inquiétudes nous vous demandons la création d'un groupe de travail avec les OS sur les mesures et les moyens à mettre en place en Normandie.

Les moyens humains des services gestionnaires manquent cruellement aussi : (Les services des FP, PAE, PMR, TSI... pour ne citer que ceux-là, sont en surchauffe... Par ailleurs dans nombre de bureaux (TSI, STA, CTX, Secteur de contrôle...) des départs en mutation sont prévus qui vont handicaper lourdement des services déjà en surcharge de travail. Nous vous demandons de veiller scrupuleusement à faire coïncider ces départs en mutation avec l'arrivée des remplaçants pour la bonne marche du service...Si tel n'est pas le cas, cette surcharge de travail aura des conséquences inéluctables sur la santé des agents. Nous ne pourrions pas accepter une gestion des effectifs qui ne tienne pas compte de nos avertissements légitimes.

Nous sommes par ailleurs inquiets par le très sensible problème de l'absence de zone de quarantaine dans les ports normands. Cette absence qui perdura bien après la mise en place du BREXIT faute de disposer du temps nécessaire pour les bâtir. Ces structures sont pourtant obligatoires depuis l'arrêté du 24 mars 2017 et auraient dues être créées bien avant le Brexit, dans la totalité des grands ports notamment au Havre. Aucune initiative ni des représentants portuaires ni de la douane, n'a pourtant été mise en oeuvre pour faire respecter cet arrêté. Nous aurons l'occasion d'en reparler au cours de ce comité.

Mais l'actualité douanière ne se résume pas seulement au BREXIT. En effet nous ne pouvons pas laisser sous silence les conditions d'insécurité qui sont devenus la norme sur le port du Havre pour les douaniers. L'incendie du SMS, probablement criminel, a fait grandir encore les inquiétudes des douaniers. Nous espérons que les conclusions de l'enquête seront

transparentes. Nous attendons une véritable prise de conscience de notre administration sur les conditions de sécurité délétères des douaniers du Havre. Grâce à sa pugnacité, la CGT est parvenue à obtenir l'organisation d'un groupe de travail sur les contrôles non intrusif à la Direction Générale. Nous espérons qu'il permettra à l'administration d'avoir une vision à long terme et en concertation avec les agents de la brigade pour leur donner les moyens de contrôler les plus efficaces possible.

La CGT a alerté depuis des semaines sinon des mois la direction régionale au cours des CHS sur la dangerosité et l'insécurité vécues par nos collègues de la SURV mais aussi nos collègues des OP/CO. Il est temps aussi qu'une véritable concertation émerge avec nos collègues de la DOD. Il faut que le protocole existant sur la sécurisation des contrôles aille bien plus loin, en mettant davantage à disposition les structures matérielles de la direction régionale du HAVRE.

Lors de ce premier comité technique, vous allez beaucoup nous parler des effectifs et certainement vous féliciter d'obtenir du personnel pour renforcer les bureaux et les brigades. Nous sommes pourtant bien loin du compte, comme en témoigne le vote à l'unanimité des organisations syndicales contre le PAE en CTR, c'est une première mais surtout un signe fort d'une défiance de plus en plus forte à l'encontre de la gestion de la Direction Générale !